



Dans votre calendrier

19 mars

Fête de Saint Joseph



Carême 2019 – Jusqu’où me suivras-tu ?

Durant le Carême nous vous proposons :

1. Après les messes dominicales, des **vidéos** de 3 à 5 minutes seront présentés pour la campagne Carême de partage 2019 du Développement et Paix.



2. Les mercredis matin, **l’adoration eucharistique**



20 mars, 27 mars, 3 avril, 10 avril.
église Saint-Pie-X, de 9h à 10h30.

3. Les vendredis soir, **le chemin de croix**

22 mars, 29 mars, 5 avril et 12 avril.
église Saint-Martin, de 19h à 20h.



Prière pour le 2^e dimanche du Carême

Montre-nous ton visage et nous serons sauvés.

Toi l’inconnu, Toi, l’inaccessible, Toi, l’au-delà de tout,
Montre-nous ton visage.

Dans notre monde, tout n’est que voile et mensonge

Et parfois, à l’inverse, tout n’est que strip-tease,

Comme si on pouvait tout voir, tout comprendre, tout posséder.

Donne-nous le sens du respect, donne-nous le sens du mystère.

Le vêtement n’est rien, la nudité n’est rien,

Il n’est de vrai que le respect.

Guide-nous vers la vérité tout entière. Amen

André Beauchamp, prêtre

Retraite paroissiale à Saint-Maxime

« Être missionnaire aujourd’hui, oui, oui ! Pourquoi ? Comment ? »

Église Saint-Maxime, 3700 boul. Lévesque ouest, Laval.

Les lundi et mardi soir 18 et 19 mars, 19h30

(Mardi soir à 19h messe de Saint-Joseph)

Prédication de Mgr Roger Dufresne aux messes

du samedi 16 mars à 16h30 et du dimanche 17 mars à 10h30

Bienvenue à tous !



Un regard qui transforme

Tout le Carême invite à porter un regard, toujours transformé par nos expériences de vie spirituelle et humaine, sur Pâques et la Résurrection du Christ.

La rencontre du Ressuscité donne un sens nouveau à l'existence et ouvre sur la vie en plénitude.

Ce second dimanche de ce temps liturgique présente Pierre, Jacques et Jean qui font, par anticipation, la même vision du Christ dans ce que cela signifie du cheminement proposé à chaque personne.

Jésus rappelle, par la présence aussi de Moïse et d'Élie, une unité de la vie spirituelle. C'est l'Ancien Testament qui s'accomplit et le Nouveau qui est en voie de se réaliser. Cette fête est tellement importante, célébrée liturgiquement le 6 août chaque année, est source d'espérance et de foi.

Elle donne la certitude de la vie éternelle. C'est important dans un monde qui recherche un sens à la vie. Pour celles et ceux qui croient en toi Seigneur la vie n'est pas détruite elle est transformée. Cette prière, souvent utilisée dans la célébration des funérailles, s'actualise dans la Transfiguration en attente de Pâques.

Un témoin, non de la Transfiguration, mais de la certitude de l'Amour que notre regard exprime, est Saint Joseph, dont la fête est le 19 mars.

La dévotion pour lui est telle que, pendant longtemps, les garçons québécois portaient tous le nom de Joseph dans leurs prénoms.

Joseph est le protecteur, le guide et le soutien. Des milliers de personnes vont en pèlerinage à l'Oratoire Saint Joseph. C'est le plus grand sanctuaire au monde dédié à ce grand saint.

Cette année la liturgie nous permet de lier, dans nos vies, ces deux moments de prière et de porter un regard qui nous transforme sur le Christ et de demander à Joseph de conduire à Jésus.

Daniel Gauvreau prêtre

Retraite paroissiale à Bon Pasteur

Nous vous invitons à une retraite qui sera donnée à la paroisse Bon Pasteur

les 31 mars, 1er avril et 2 avril 2019 à 19h30

Le 2 avril, dernière soirée de la retraite, se terminera par la célébration du Pardon.

Le prédicateur sera **Mgr André Tiphane** (curé de la paroisse Ste-Dorothée)

Thème de la retraite : Paroissien - Paroissienne ? ... Disciple ? ... Missionnaire ? ...

Retraite paroissiale à Sainte-Dorothée : Loué sois-tu!

Par Mgr Pierre Murray **Les 7-8-9 avril 2019, de 19h à 20h.**

Église de Sainte-Dorothée – 655 rue Principale, Laval, H7X 1E2.

Renseignements : 450-689-1291, poste 222.

Vous êtes conviés à participer à trois entretiens au cours desquels un éclairage original permettra d'approfondir de l'Encyclique du pape François Laudato Si.

Le pape François y invite les chrétiens et toute personne de bonne volonté à contempler notre Terre, la Nature dans laquelle nous évoluons avec un regard et un cœur nouveaux. De nombreux appels à la conversion du regard et du cœur, de l'action et des rapports que nous entretenons entre nous et avec la Nature nous y serons proposés. Cette appropriation de l'Encyclique du pape François sera éclairée par les réflexions de Elena Lasida, une économiste d'origine Uruguayenne qui enseigne à l'Institut Catholique de Paris.

Extraits de la Déclaration des évêques catholiques du Québec à propos du port de signes religieux par les enseignantes et les enseignants

Alors que le gouvernement se prépare à légiférer pour encadrer le port de signes religieux par les personnes en position d'autorité au nom de l'État, et plus particulièrement par les enseignantes et les enseignants des écoles publiques, les évêques du Québec jugent à propos de rappeler leur position sur cette problématique et contribuer ainsi au débat.

Que l'État québécois affirme sa neutralité fait partie de ses prérogatives, et nous respectons sa compétence. Pour peu que cette affirmation de neutralité signifie que l'État n'a pas de préférence en matière de religion, plus précisément qu'il n'est ni pour ou contre telle religion, qu'il n'est pas opposé à la religion en elle-même.

Le port de signes ou de vêtements manifestant une appartenance religieuse est un cas évident d'exercice de la liberté de religion. Restreindre de quelque manière que ce soit cette liberté fondamentale ne devrait se faire que sur la base de raisons graves et inattaquables.

À titre d'exemple, et c'est d'ailleurs ce que faisaient ressortir les conclusions de la commission Bouchard Taylor, il est légitime que l'État légifère à propos des personnes qui représentent l'autorité coercitive de l'État, c'est-à-dire qui exercent au nom de l'État sa capacité de restreindre les droits et les libertés de ses citoyens. Les policiers, les avocats de l'État et les juges, par exemple, exercent ce type d'autorité. Une telle autorité doit s'exercer sans aucune ambiguïté possible au nom de la neutralité l'État : il est alors légitime et raisonnable d'interdire aux personnes qui exercent cette autorité particulière de porter quelque signe religieux que ce soit, afin qu'il soit clair que c'est au nom de l'État que cette autorité s'exerce.

Il en va tout autrement des enseignantes et des enseignants. S'ils exercent une autorité sur les enfants qui leur sont confiés, cette autorité n'a pas pour but de restreindre de quelque manière que ce soit les droits et libertés de ces enfants. Leur autorité n'a rien à voir avec celle exercée par les policiers, les avocats et les juges. Ces enseignantes et enseignants partagent la responsabilité d'assurer la neutralité de l'État à l'école, tâche dont ils s'acquitteront par leur compétence et leur professionnalisme.

À notre avis, il est tout aussi légitime que les services rendus par l'État aux citoyens se fassent à visage découvert. Les citoyens doivent avoir comme vis-à-vis un représentant de l'État qui interagit avec eux sur la base de sa compétence, du respect et de l'accueil que l'État réserve à ses citoyens. Le représentant de l'État doit également

avoir devant lui un citoyen à visage découvert, condition essentielle à toute rencontre civique.

Par contre, il est erroné de penser qu'une personne qui porte un signe religieux aura nécessairement une attitude prosélyte et qu'une personne qui n'en porte pas ne sera pas prosélyte. Ce sont les actes et les attitudes qui importent, et non pas les apparences extérieures. C'est pourquoi il nous apparaît plus sage et raisonnable d'encadrer les enseignantes et les enseignants dans l'exercice de leur rôle à l'égard de la neutralité de l'école publique. La forme que prend le débat actuel sur le port des signes religieux par les enseignantes et les enseignants des écoles publiques nous fait passer à côté du véritable enjeu de leur responsabilité quant à la neutralité de l'État.

Par ailleurs, nous ne pouvons passer sous silence le fait indéniable qu'une bonne partie de ce débat est engendré par la présence, au milieu de nous, de citoyennes de confession musulmane. À l'évidence même, le débat sur les signes religieux se concentre le plus souvent sur le voile porté par certaines de ces femmes musulmanes.

On a beaucoup insisté, au cours des dernières années, sur l'importance de l'intégration des femmes, et en particulier des femmes issues de communautés culturelles et de minorités visibles dans le monde du travail, dans la fonction publique et plus généralement dans la société. Nous croyons qu'il est du devoir de l'État de tout mettre en œuvre afin que nous puissions, collectivement, avancer sur la voie de cette intégration. Cibler un groupe particulier de femmes ne contribue en rien à ce devoir collectif d'intégration sociale et culturelle.

Face à ces manifestations religieuses légitimes auxquelles nous n'étions pas habitués, il faut, à notre avis, y voir un défi stimulant : celui d'aménager un espace public ouvert et accueillant où puissent s'exprimer, dans le respect mutuel, les valeurs et les croyances des uns et des autres et du coup, s'enrichir mutuellement par ces rencontres. S'il s'agit d'un défi, on peut aussi y voir une occasion favorable et une chance. Une chance de grandir comme collectivité. Une chance même d'ouvrir et de baliser des voies que d'autres sociétés pourront suivre.

Dans cet esprit, l'école est appelée à être un microcosme de notre société. Les enfants y apprendront à apprécier la différence, à y voir une source d'enrichissement réciproque et d'interpellation mutuelle, fondée sur le respect et l'amitié.

Le mont Tabor

L'Évangile ne donne pas le nom de la montagne. Dès les premiers siècles, la tradition chrétienne a localisé la transfiguration de Jésus sur le mont Tabor, saint Cyrille de Jérusalem l'identifia définitivement. Cette montagne culmine à 588 m. au-dessus de la plaine de Jezréel. Son ascension, à pied, est pour certains un temps fort du pèlerinage. La vue depuis le sommet est splendide.



Trois basiliques ont été construites, une pour Moïse, une pour Élie et une pour le Seigneur. Aujourd'hui deux seules demeurent : le domaine des franciscains avec la basilique de la Transfiguration, et le domaine grec-orthodoxe avec l'église Saint-Élie. Le mont Tabor est distant d'une dizaine de kilomètres de Nazareth. Au pied de la montagne s'étend la petite localité arabe, Debouriyeh, dont le nom évoque celui de la prophétesse Déborah, qui a conduit les Israélites au combat.

Citation du Pape François

Si l'amour du père n'avait pas fait ressusciter Jésus d'entre les morts, s'il n'avait pas pu redonner vie à son corps, alors il ne serait pas un amour pleinement fiable, capable d'illuminer également les ténèbres de la mort

Bazar annuel des Sœurs de Sainte-Marcelline

Les Sœurs de Sainte-Marcelline vous invitent cordialement à leur Bazar annuel en faveur de leur école au Bénin et des plus démunis de Montréal.

Le bazar se déroulera **vendredi 5 avril 2019 de 9h à 18h** et se poursuivra samedi **6 avril de 10h à 14h**. Un grand tirage aura lieu le 6 avril à 13h45.

Les billets seront en vente sur place.

Endroit : **Collège Sainte-Marcelline** — 9155 boul. Gouin Ouest, Montréal (accessible avec l'autobus 68 Gouin Ouest). 514-334-9651

Partage biblique

Les rencontres ont lieu dans la salle pastorale de l'église Saint-Pie-X,

Groupe de l'après-midi : 13h45 **Groupe du soir : 18h45**

Mardis : 26 mars et 16 avril

Pèlerinage à la Terre Sainte pour jeunes adultes (20 -35 ans)

Du 26 juin au 9 juillet 2019 (à confirmer)

Mission Jeunesse en collaboration avec Spiritours organise un pèlerinage en Terre Sainte pour jeunes adultes du 26 juin au 9 juillet 2019 accompagné par Mgr Christian Lépine! Vous n'entendrez plus et ne lirez plus jamais la Parole de Dieu comme avant ! (514) 925-4300 jeunesse@diocesemontreal.org



Vos offrandes dominicales : 10 mars

Église Saint-Martin : **1 044 \$**

Église Saint-Pie-X : **2 208 \$** (l'église et les résidences)



**Unité Pastorale
Saint-Martin**

Merci 

INTENTIONS DE MESSE Du 17 au 24 mars 2019

2^e Dimanche du Carême

11h Oasis St-Martin	Jacqueline Desroches-Boivin (Offrande de funérailles)
Samedi le 16 mars :	
15h Le Renoir	Gilles Brillon (Jeannine Brillon) Madeleine Boileau (Son frère Guy) Ginette Credali 3^e ann (Claudette Goyer) Robert Bélisle (Offrande de funérailles)
17h St-Pie-X	
Dimanche le 17 mars:	
8h30 St-Martin	Pauline Gohier-Charbonneau (Son époux Laurent) Florette Joyal Jolin 10^e ann. (Ses enfants) Les âmes du purgatoire (Elena Beaumont) Claude Grand-Pierre (La famille) Stabilité professionnelle de Freddy (Freddy Houngré)
10h Boisé N.-Dame	
10h St-Pie-X	Antoinette Hakim (Famille Chouha) Marie-Paule Laurin (Aline Sauriol Marineau) Maurice Dubois (Son épouse et famille) Fête de Saint Joseph Pauline Girard (Offrande de funérailles)
11h30 St-Martin	
Mardi le 19 mars	
16h St-Martin	
Mercredi le 20 mars:	
8h30 St-Pie-X	Lyonel Grand Pierre (La famille)
Jedi le 21 mars:	
16h St-Martin	Raymond Roy (Offrande de funérailles)
Vendredi le 22 mars:	
8h30 St-Pie-X	Maria de Conceição de Almeida 4^e (Offrande de funérailles)

3^e Dimanche du Carême

11h Oasis St-Martin	Pauline Poirier (Offrande de funérailles)
Samedi le 23 mars :	
15h Le Renoir	Familles Perron et Lacombe (P. et R. Lacombe) Conrad Ranger (Sa famille) Intentions personnelles (Carmen Leduc) Jeannette et Samuel Bigras (Leur fille Dolores) Pierre E. Côté (Thérèse Côté)
17h St-Pie X	
Dimanche le 24 mars:	
8h30 St-Martin	Guy Lecavalier 10^e ann. (Sa fille Diane) Paulo-Jacques Léger (Francine et André Léger) Huguette Martel-De Guire (Sa famille) Pâquerette Larouche-Rioux (Serge Rioux) Georges Édouard Morin (Son épouse et ses enfants) Normand Dandonneau (Son épouse) Manon Desnoyers (Sa famille) Parents défunts famille Martineau (Danyse Martineau Pleau)
10h Boisé N.-Dame	
10h St-Pie-X	Jacqueline Boivin 2^e ann. (Normand et Jocelyne Boivin) Madeleine Nasri 6^e ann. (Famille Nasri) Roger Demers (Isabel et Vanessa)
11h30 St-Martin	